

Journal municipal



Une voie de choix

Mai 2025



Table des matières



Informations générales	3
Répertoire.....	4
L'équipe municipale	5
Organismes	5
Compte rendu séance du conseil	5
Services municipaux / Autres nouvelles	6
Avis public.....	6
Changement d'horaire pour l'hôtel de ville et bureau municipal fermé	6
Les alertes municipales.....	6
La régie verte et abris à neige	7
Élections municipales	7
Échantillonnage de l'eau.....	7
Urbanisme (piscines, vidange installation septique et poules urbaines).....	8
Utilisation de l'eau potable, taxes et chiens en laisse et propreté	9
Défi pissenlits et journée de l'arbre.....	10
Loisirs, culture et vie communautaire	11
Calendrier des activités	11
Promenade ornithologique.....	11
Retour sur : Hommage aux bénévoles	12
La Grande journée des petits entrepreneurs et Fête du voisinage	14
Bateaux de croisière	15
Forêt nourricière	15
Ouverture des parcs et boîte à livres	15
Forêt nourricière	15
Ouverture des parcs et boîte à livres	15
Nouvelle plateforme pour les inscriptions : Qidigo	16
Bibliothèque	16
Local des jeunes, Fêtes Latines et retour sur l'exposition Art Terre	17
Activités des organismes.....	18
Divers	19

Le contenu du Journal municipal UNE VOIE DE CHOIX est limité à des éléments d'information pertinents et factuels. La Ville, par l'entremise du comité du Journal, n'accepte aucun article de nature éditoriale ou de texte d'opinion de quelque nature que ce soit. La vocation du Journal municipal étant d'abord et avant tout axée sur la communication au sujet des affaires municipales, le comité du Journal se réserve le droit, en tout temps, d'accepter ou de refuser du contenu qui ne lui semble pas objectif, neutre ou pertinent pour les citoyens. Par ailleurs, lorsque requis, la Ville se réserve le droit de corriger ou de modifier la mise en page ou le contenu reçu, tout en respectant le sens du texte, dans un souci d'harmonisation et de qualité de l'information diffusée. Enfin, la forme masculine utilisée dans la rédaction du Journal municipal est non-discriminatoire et vise uniquement à alléger le texte et à en faciliter la lecture. Retrouvez également le Journal municipal en version électronique sur notre site Internet www.villedeportneuf.com dans la section « Ma ville / Journal municipal ».

PROCHAINE PARUTION : 2 juin 2025

Photo de la page couverture: Carole Auger

Informations générales



HÔTEL DE VILLE

655-A, Avenue de l'Église
Portneuf (Québec) G0A 2Y0

Téléphone : 418 286-3844

Courriel : info@villedeportneuf.com

HEURES D'OUVERTURE*

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi : 9 h à 13 h

*Lors des journées fériées, les heures d'ouverture pourraient être différentes.

LE CONSEIL MUNICIPAL	RESPONSABILITÉS ET COMITÉS
Mario Alain, MAIRE maire@villedeportneuf.com	• Centre médical et professionnel de l'Ouest de Portneuf (CMPOP) • Régie portneuvoise de protection incendie (RéPPI) • Finances • Représentant à la MRC de Portneuf • Parc naturel régional de Portneuf • Ressources humaines • Voirie, Aqueduc, Égout
Jean Monfet, CONSEILLER AU POSTE #1 jean.monfet@villedeportneuf.com	• Comité du développement durable – Fonds Alcoa • Conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne • Finances • Ressources humaines
Marc Rivard, CONSEILLER AU POSTE #2 marc.rivard@villedeportneuf.com	• Maire suppléant • Comité consultatif d'urbanisme • Régie portneuvoise de protection incendie (RéPPI)
Gérard Gilbert, CONSEILLER AU POSTE #3 gerard.gilbert@villedeportneuf.com	• Comité d'embellissement • Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA) • Table de concertation culture
Joëlle Genois, CONSEILLÈRE AU POSTE #4 joelle.genois@villedeportneuf.com	• Comité de suivi de la politique familiale et des aînés • Comité des communications • Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)
Gilles Bédard, CONSEILLER AU POSTE #5 gilles.bedard@villedeportneuf.com	• Bibliothèque municipale et Réseau Biblio • Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina) • Office municipal d'habitation du Grand Portneuf • Voirie, Aqueduc, Égout
Diane Godin, CONSEILLÈRE AU POSTE #6 diane.godin@villedeportneuf.com	• Comité d'embellissement • Table de concertation des Aînés de Portneuf

PLAINTES, REQUÊTES ET SUGGESTION

Pour formuler toute plainte, requête ou soumettre une suggestion à l'attention de l'équipe municipale ou du conseil municipal, vous devez transmettre un courriel à info@villedeportneuf.com ou compléter le formulaire disponible sur notre site Internet ou à l'hôtel de ville. Vous devrez détailler la situation ainsi que fournir les informations suivantes : nom et prénom, adresse, numéro de téléphone, courriel, ainsi que la meilleure façon de vous joindre (courriel ou téléphone). Soyez assuré que les demandes restent confidentielles.



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Pour joindre l'hôtel de ville: 418 286-3844 puis composez le numéro de poste :

RÉCEPTION

Kalina Simard, poste 1
info@villedeportneuf.com

DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

Vincent Lévesque Dostie, poste 18

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Morgane Zaffalon, poste 14

COMPTES PAYABLES

Carrie-France Leclerc, poste 16
Hélène Lavallée, poste 17

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Julien Pertin, poste 13
Christine Brochu, poste 12

AGENTE DE COMMUNICATIONS

Jacinthe Gagnon, poste 22

INFRASTRUCTURES

Denis Dion, poste 15

TRAVAUX PUBLICS (pendant les heures d'ouverture)

Garage municipal, poste 10

URBANISME

Mylène Parent, poste 19
Vanessa Côté-Thouin, poste 20
Julie Vallée, poste 21

RÉGIE PORTNEUVOISE DE PROTECTION DES INCENDIES (RéPPI)

418 285-1207

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

Marcelle Thibault, 418 808-2818
biblio@villedeportneuf.com

CONTRÔLE ANIMALIER

SPA Québec, 418 527-9104

ORGANISMES

Association des loisirs de Portneuf (vélo de montagne)

info.srportneuf@gmail.com

Cercle de Fermières Portneuf (secteur sud)

cerclefermieresportneuf@gmail.com

Cercle de Fermières Portneuf (secteur nord)

alanglais59@hotmail.com

FADOQ de la joie de Portneuf inc.

lefebvre.sylvie@live.ca

La course de la Banquise Portneuf

coursedelabanquise@gmail.com

La Société d'Histoire et du Patrimoine Portneuf 1861

demers.gignac@telus.net

Les Chevaliers de Colomb du conseil de Portneuf no: 6290

darpier59@gmail.com

Les scouts de Portneuf (74e groupe de Portneuf)

Chantal.bussières@telus.net

Reg'Arts Portneuf

regarts.portneuf@gmail.com

Société des Arts Traditionnels de Portneuf

gaetanmorissette@hotmail.com

Société Saint-Vincent de Paul de Portneuf et

Comptoir vestimentaire

ndportneuf@ssvpq.org

Pour toute **urgence** nécessitant une intervention **immédiate** du service des travaux publics en dehors des heures normales, veuillez composer le **418 284-9794**.

Compte rendu séance du conseil



SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MARS 2025

1. Ouverture de la séance, ordre du jour et procès-verbaux

- 1.1. Ouverture de la séance
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2025

2. Correspondance et période de questions

3. Finances et Administration générale

- 3.1. Approbation des comptes à payer du mois de février 2025
- 3.2. Adoption du règlement 030-5 relatif à l'augmentation du fonds de roulement
- 3.3. Avis de motion et présentation du projet de règlement relatif à la tenue des séances du conseil
- 3.4. Avis de motion et présentation du projet de règlement relatif aux compteurs d'eau

4. Loisirs, Culture et Communications

- 4.1. Demande d'aide financière – Chevaliers de Colomb
- 4.2. Camp de jour - Salaires été 2025

5. Urbanisme et Environnement

6. Travaux publics et Infrastructures

- 6.1. Surveillance des travaux de Réfection de la traverse de la route du Coteau-des-Roches – Mandat à Aqua Ingenium
- 6.2 Travaux de pavage 2024 – Autorisation de paiement à Pont-Rouge Asphalte Inc.

7. Varia

- 7.1. Rapport des Comités

8. Période de questions

9. Levée de la séance

Prochaine séance du conseil :

Lundi 12 mai, 19 h 30

500, rue Notre-Dame





AVIS PUBLIC - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de la séance ordinaire du **12 mai 2025**, à **19 h 30**, au Carrefour municipal, situé au 500, rue Notre-Dame à Portneuf, le conseil se prononcera sur **une (1) demande de dérogation mineure**.

La demande de dérogation aux règlements d'urbanisme est la suivante :

1. Demande de dérogation numéro 2025-05

Demande concernant le lotissement d'un terrain situé en bordure de la 2e avenue (route 138) sur les lots 6 318 622, 6 318 623 et 6 318 624, afin de déroger à l'article 4.4.1, du règlement de lotissement n°114, afin d'autoriser la largeur d'un terrain à 10.12 m au lieu du 50 m tel qu'exigé par le règlement. Cette demande vise à créer un 2e terrain dont la superficie totale sera de 11 196.3 m².

Les personnes qui ont un intérêt peuvent faire leurs représentations au conseil lors de cette assemblée.

Les dossiers de cette demande sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures régulières de bureau.

Toute personne qui a un intérêt pour cette demande peut également transmettre par écrit ses commentaires au conseil municipal au plus tard à 15 h le jour de la tenue de l'assemblée publique de consultation.

Ils peuvent être acheminés par courriel à l'adresse suivante : info@villedeportneuf.com ou bien être déposés à la réception de l'hôtel de ville ou postés au 655-A, avenue de l'Église, Portneuf, QC, G0A 2Y0.

Donné à Portneuf, ce 22 avril 2025.

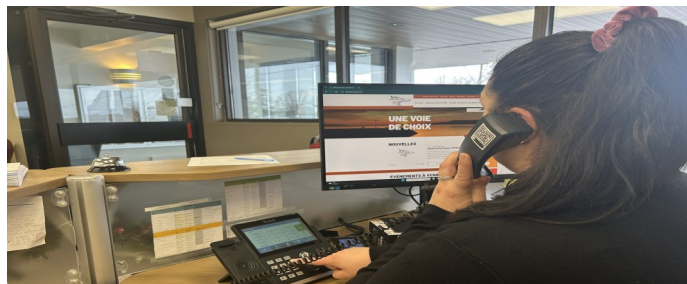
Vincent Lévesque Dostie, B.A.A., OMA
Directeur général et greffier-trésorier

CHANGEMENT D'HORAIRE POUR L'HÔTEL DE VILLE

La Ville de Portneuf ajuste son horaire à la réception afin de mieux répondre aux besoins des citoyens. Du lundi au jeudi, l'ouverture après l'heure du dîner se fera à 13 h au lieu de 13 h 30 puis le vendredi, l'ouverture de l'hôtel de ville est prolongée jusqu'à 13 h. Ces ajustements sont en vigueur depuis la mi-avril.

Dorénavant, excepté lors des jours fériés, l'horaire est donc le suivant :

- Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.
- Vendredi de 9 h à 13 h



BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Prendre note que le bureau municipal sera fermé le lundi 19 mai 2025.

LES ALERTES MUNICIPALES : UN OUTIL POUR RESTER INFORMÉ

La Ville de Portneuf utilise un système d'alerte pour transmettre rapidement les informations importantes, telles que des avis d'ébullition, des fermetures de rue ou tout autre message de sécurité publique.

Ce service est entièrement gratuit. Une adresse courriel est requise pour l'inscription, après quoi vous pourrez choisir votre mode de communication préféré : courriel, téléphone résidentiel, cellulaire ou texto.

Inscrivez-vous via portneuf.alertesmunicipales.com.



ALERTES MUNICIPALES

LA RÉGIE VERTE : TRIER MIEUX, JETER MOINS !

Collecte herbes et feuilles :

Une seule collecte printanière des feuilles et résidus de jardin est prévue au calendrier cette année. Celle-ci aura lieu le **mercredi 7 mai 2025**.

À retenir : les sacs de plastique sont interdits. Il est interdit d'utiliser des sacs de plastique colorés ou transparents, même ceux dits recyclables ou compostables. Ils ne se dégradent pas assez rapidement et nuisent à la qualité du compost.



Contenants acceptés pour cette collecte :

- Le bac brun
- Les sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts (ex. : Sac au sol, Cascades, ou autres marques)

Collecte des encombrants :

La première collecte d'encombrants de l'année 2025, se déroulera le **28 juillet**.

Si toutefois, vous avez besoin de vous départir d'encombrants avant cette date, vous pouvez vous rendre dans un des écocentres de la Région de Portneuf :

- Saint-Alban : 1160, route Philomène-Thibodeau
- Neuville : 1310, chemin du Site
- Saint-Ubalde : 570, rang St-Paul
- Saint-Raymond : 590, chemin Bourg-Louis
- Ste-Catherine-de-la-J-C : 150, rue Clément-Paquet
- Rivière-à-pierre : 830, rue Principale

Pour l'horaire des écocentres ou toutes questions concernant ceux-ci, communiquez avec la Régie Verte au 418 876-2714 ou consultez le site Internet : www.laregieverte.ca.

RAPPEL : DÉMONTAGE ABRIS À NEIGE

Les abris temporaires, comme les abris à neige de type Tempo, devraient être déjà retirés comme ils sont autorisés jusqu'au **30 avril 2025**. Passé cette date, leur maintien constitue une infraction. **Attention** : il ne suffit pas de les déplacer hors de la vue. Vous devez démonter entièrement la toile et la structure.

Pour plus de détails, référez-vous au règlement de zonage 8.2.1, disponible en tout temps sur le site Internet de la ville : www.villedeportneuf.com sous les onglets Ma ville / Règlements municipaux / Catégorie Urbanisme / Règlements d'urbanisme / Règlement de zonage.

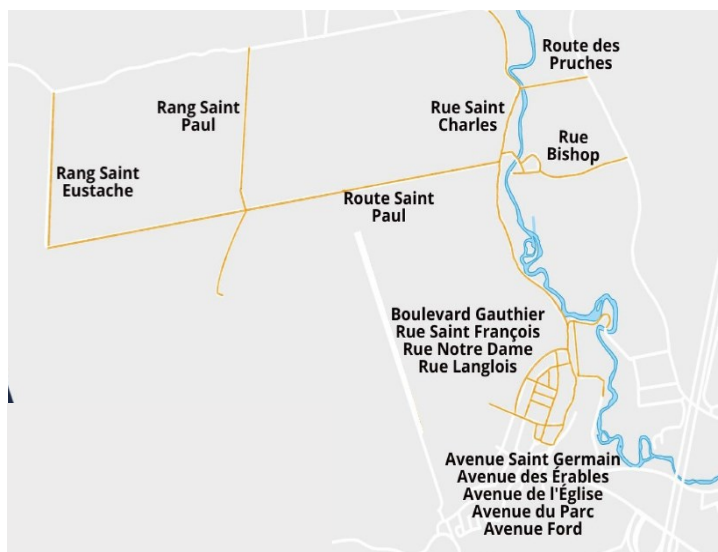
VISITES DE PRÉVENTION RÉSIDENTIELLES

La **Régie portneuvoise de protection incendie** effectuera d'avril à octobre des visites résidentielles de prévention.

Notez que les pompiers ne mandate aucune compagnie externe pour ces visites. Ils ne font aucune vente, portent toujours l'uniforme officiel, se déplacent en camion identifié. En cas de doute, n'hésitez pas à demander une preuve d'identification.

Ces visites ont pour but de s'assurer que vos équipements de sécurité incendie soient fonctionnels, mais aussi de vous sensibiliser à la sécurité incendie.

Voici les secteurs visités :



RAPPEL : ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

Vous êtes intéressées à poser votre candidature aux élections municipales 2025 ?

Nous vous invitons à prendre connaissance des informations disponible sur le site Internet du Gouvernement du Québec : www.quebec.ca/gouvernement. Dans la section Gestion municipale, organisation municipale, démocratie municipale puis élections municipales, vous trouverez de nombreuses informations sur le processus d'élection.

Des séances d'informations virtuelles sont proposées spécialement pour la Capitale-Nationale.

Deux dernières séances sont prévues : 8 et 13 mai.



CAMPAGNE D'ÉCHANTILLONNAGE DE L'EAU POTABLE 2025

La Ville de Portneuf procédera à une campagne d'échantillonnage de l'eau potable du 1er juillet au 1er octobre 2025, afin de vérifier la présence de plomb et de cuivre dans certaines résidences.

Vous habitez une maison construite avant 1980 ?

Vous pourriez être admissible à un prélèvement gratuit, réalisé directement au robinet. Cette démarche vise à s'assurer de la qualité de l'eau selon les normes du Règlement sur la qualité de l'eau potable du Québec.

Inscription : infrastructures@villedeportneuf.com

418 808-8084

Merci de fournir votre adresse, l'année de construction et vos coordonnées. Un technicien vous contactera pour fixer un rendez-vous. L'analyse est gratuite et prend environ 1 heure.

SÉCURITÉ DES PISCINES

Avant d'installer ou de remplacer une piscine, sachez qu'un permis est requis et que des normes précises s'appliquent pour assurer la sécurité de tous. Tout bassin d'eau de 60 cm de profondeur ou plus doit être installé à une distance minimale de 1,5 mètre des bâtiments et être protégé par une enceinte conforme. Ces règles visent à prévenir les accidents. Soyez vigilants, informez-vous et planifiez votre installation sécuritaire.

Pour plus de détails ou pour faire une demande de permis, contactez le Service d'Urbanisme ou consultez les informations sur notre site Internet.

VIDANGE INSTALLATION SEPTIQUE

Les vidanges de fosses septiques auront lieu du **12 au 23 mai 2025** pour le secteur de Portneuf. Pour le secteur de Perthuis, elles sont prévues du 16 juin au 4 juillet 2025.

Veuillez noter que les adresses concernées ont reçu un avis par la poste.

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 418 286-3844 ou avec la Régie Verte au 418 876-2714, poste 204.

LES POULES URBAINES

Vous songez à adopter des poules ou en avez déjà dans votre cour ? Assurez-vous de respecter la réglementation municipale afin de préserver la tranquillité de votre voisinage. Voici deux éléments essentiels à retenir :

- Un maximum de **quatre** poules est permis par propriété.
- Les poules doivent être **gardées en tout temps sur votre terrain.**

Pour le règlement complet, rendez-vous sur notre site Internet dans le RMU- 2021.



UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Dans le but de favoriser une utilisation responsable de l'eau, la Ville rappelle l'importance de respecter les règles en vigueur concernant l'arrosage, le lavage et l'usage domestique de l'eau potable.



Le **règlement #276** encadre l'ensemble des pratiques liées à l'utilisation de l'eau potable sur le territoire municipal. En voici les principales dispositions :

ARROSAGE DE LA VÉGÉTATION (ARTICLE 7.2)

L'arrosage manuel à l'aide d'un dispositif muni d'une fermeture automatique est permis en tout temps, sauf lors des périodes de pluie.

PÉRIODE D'ARROSAGE (ARTICLE 7.2.1)

L'utilisation d'un arroseur ou d'un aspergeur amovible est permise de **20 h à 23 h** selon les jours suivants :

- **Numéro civique pair** : les lundis et jeudis
- **Numéro civique impair** : les mardis et vendredis

NOUVELLE PELOUSE ET AMÉNAGEMENT (ARTICLE 7.2.3)

L'arrosage d'une nouvelle végétation est permis tous les jours, selon les heures prévues, pour une période de 15 jours suivant l'installation. Dans le cas d'une pelouse en rouleau (gazon en plaques), l'arrosage est autorisé en tout temps le jour de la pose. Les propriétaires doivent pouvoir fournir une preuve d'achat sur demande.

UTILISATION CONTINUE ET RUISSELLEMENT (Articles 7.9 et 7.2.4)

Il est interdit de laisser couler l'eau en continu, sauf autorisation spécifique. De plus, l'arrosage ne doit en aucun cas entraîner un ruissellement d'eau sur la voie publique ou les propriétés voisines.

REMPLISSAGE PISCINE ET SPA (ARTICLE 7.3)

Le remplissage d'une nouvelle piscine est autorisé entre 20 h et 6 h. Le réajustement du niveau d'eau peut être

fait de 20 h à 23 h. Le remplissage servant à maintenir la forme d'une piscine en montage est permis à tout moment.

LAVAGE DE VÉHICULES, ENTRÉES ET BÂTIMENTS (Article 7.4)

Le lavage de véhicules est permis en tout temps avec un seau ou un boyau muni d'un dispositif à fermeture automatique. Le nettoyage de patios, murs extérieurs et entrées est autorisé du **1er au 30 avril**, ou lors de travaux justifiant leur nettoyage (peinture, rénovation, aménagement paysager, etc.). Il est strictement interdit d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace sur les surfaces extérieures.

INFRACTIONS ET AMENDES (Article 8.4)

Toute infraction au règlement peut entraîner une amende de 100 \$ à 7 000 \$, selon la nature de la violation et les récidives.

Pour consulter le règlement complet, visitez le site Web de la Ville à l'adresse : www.villedeportneuf.com, sous les onglets Accueil > Services aux citoyens > Eau potable.

VERSEMENT DES TAXES

La date d'échéance pour le 2e versement des taxes municipales de l'année 2025 est le **1er mai 2025**.

CHIENS EN LAISSE ET PROPRIÉTÉ

Avoir un chien, c'est aussi avoir des responsabilités. Lors des promenades dans les rues, les parcs ou les sentiers de la Ville, certaines règles doivent être respectées afin de préserver la sécurité et la qualité de vie de tous.

Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps, peu importe leur taille ou leur comportement.

Cela permet d'éviter les incidents et de rassurer les autres usagers de l'espace public.

De plus, il est obligatoire de ramasser les excréments de son animal. Ce geste simple contribue à garder notre environnement propre et agréable pour tous.

LE RETOUR DU DÉFI DES PISSENLITS

La Ville de Portneuf est fière de participer à nouveau au Défi Pissenlits, une initiative québécoise visant à sensibiliser la population à l'importance des insectes pollinisateurs dans notre écosystème.



Chaque printemps, citoyens et municipalités sont invités à retarder la tonte du gazon afin de laisser les pissenlits offrir nectar et pollen aux abeilles. Ce coup de pouce leur permet d'amorcer la saison de pollinisation, essentielle à la production d'un tiers de notre alimentation.

Le Défi ne fixe pas de date précise : on recommande simplement de laisser les pissenlits en place tant qu'ils sont en fleurs, et de tondre une fois qu'ils se fanent.

Cette année, la Ville retardera volontairement la tonte dans deux secteurs municipaux : le Parc des Berges et le Parc de la Bûche. Les citoyens sont également encouragés à participer en posant des gestes simples :

- Reporter la tonte de quelques jours à quelques semaines ;
- Éviter l'usage de pesticides ;
- Poursuivre les actions favorables aux pollinisateurs tout au long de la saison.

Ensemble, contribuons à la santé de notre environnement et à la préservation de la biodiversité.

Pour plus de détails : www.defipissenlits.ca.

JOURNÉE DE L'ARBRE

Le **samedi 24 mai de 9 h à 12 h**, le Comité d'embellissement et la Ville de Portneuf invitent les citoyen(ne)s à participer à la journée de distribution de jeunes plants d'arbres feuillus et résineux.

Cet événement, organisé dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts, est rendu possible grâce à la générosité du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune par l'entremise de l'Association forestière des Deux-Rives.

Depuis plus de quinze ans, cette initiative vise à sensibiliser la population à l'importance de la conservation de notre environnement. Cette année, environ 700 plants d'arbres, dont des érables à sucre, bouleaux jaunes, épinettes et pins, seront distribués, accompagnés d'un guide pratique intitulé « Comment planter un arbre ? ».

Chaque participant pourra obtenir un maximum de deux (2) plants. Les plants encore disponibles à la fin de l'activité, vers midi, seront distribués équitablement aux citoyens présents.

L'événement se tiendra au stationnement du Centre culturel, **situé au 297, 1^{re} Avenue**, où se trouve également la bibliothèque. En cas de pluie, la distribution sera déplacée à l'entrée du garage municipal, au 1000, avenue Saint-Germain.

Nous recommandons aux participants d'apporter leurs propres sacs ou du papier journal pour protéger les racines des plants et éviter leur dessèchement.

Barils de récupération d'eau

En complément de cette distribution, une quantité limitée de barils de récupération d'eau de pluie sera offerte à la vente au prix avantageux de 45 \$, jusqu'à épuisement des stocks. Argent comptant seulement.

Notez que la disponibilité et la variété des plants peuvent varier selon les arrivages.

Le Comité d'embellissement vous attend en grand nombre !



CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Voici un résumé des activités proposées par la Ville de Portneuf ou les organismes locaux au cours des prochaines semaines. Les détails pourront être retrouvés dans cette édition du journal municipal ou dans une prochaine édition.

DATES	ACTIVITÉS
1er mai	Défi Pissenlits
3 mai	Corvée vélo de montagne
4 mai	Biblio marmot
12 mai	Exposition à la bibliothèque
17 mai	Marche ornithologique
24 mai	Journée de l'arbre
24-25 mai	Vente de livres
31 mai	Forêt nourricière

VÉLO DE MONTAGNE - CORVÉE

La Ville de Portneuf vous invite à la journée d'ouverture officielle des sentiers de vélo de montagne le samedi 3 mai (reportée au 10 mai si pluie).

9 h à 12 h – Corvée de bénévoles

Participez à l'entretien des sentiers et contribuez à la communauté !

Apportez vos outils identifiés (râteaux, pelles, etc.).

13 h à 16 h – Portes ouvertes et exposants

- Essais gratuits de vélos électriques
- Accès libre aux sentiers
- Kiosques d'exposants : Epic Bike Store, Frenette Bicyclette, La Fosse
- Vente de passes de saison sur place (gratuite pour les résidents de Portneuf, preuve requise)
- Prix de présence à gagner

Joignez-vous à nous pour découvrir les sentiers et célébrer la nouvelle saison !

PROMENADE ORNITHOLOGIQUE AU QUAI DE PORTNEUF

Saviez-vous qu'à ce jour, c'est 188 espèces d'oiseaux qui ont été observé au quai de Portneuf.

Le **samedi 17 mai**, la Ville de Portneuf vous invite à venir parcourir le quai avec Philippe Jobin du Club des ornithologues de Québec. Il partagera avec vous son expertise, vous fera découvrir les oiseaux et pourra répondre à vos questions.

- Date : samedi le 17 mai (remis au 18 avril en cas de pluie)
- Horaire : 10 h à 11 h
- Parcours : Point de rencontre au Quai de Portneuf (marina), marche jusqu'au Parc Ornithologique



PROMENADE ORNITHOLOGIQUE AU QUAI DE PORTNEUF

Philippe Jobin, Club des ornithologues de Québec



Date : Samedi 17 mai 2025 à 10 h



Point de rencontre : Drapeau de la Ville près de la marina (100, rue du Quai)



*Remis au 18 mai en cas de pluie

Marche d'une durée d'environ 60 à 90 minutes

Apportez vos jumelles




RETOUR SUR : HOMMAGE BÉNÉVOLES

Le 24 avril dernier, la Ville de Portneuf a tenu une soirée toute en reconnaissance afin de souligner l'engagement précieux de ses nombreux bénévoles.

Ce rassemblement annuel permet de mettre en lumière celles et ceux qui, tout au long de l'année 2024, ont offert temps, énergie et cœur pour faire rayonner notre communauté.

Près de 70 bénévoles ont participé à la soirée, représentant une belle part de l'immense réseau de citoyennes et citoyens engagés qui enrichissent la vie portneuvoise. Leur implication, souvent discrète, a pourtant un impact bien concret dans l'organisation d'activités, de projets et d'événements qui rassemblent petits et grands.

Même si une soirée ne suffit pas à mesurer toute l'importance de leur contribution, il nous semblait essentiel de prendre un moment pour leur dire merci.

Merci à celles et ceux qui, avec constance et cœur, soutiennent nos événements, nos projets et notre vie collective. Votre implication fait une réelle différence, jour après jour.



Cette soirée fut aussi l'occasion pour plusieurs organismes de la Ville de souligner l'implication de bénévoles qui se démarquent par leur constance, leur passion ou leur contribution à des projets porteurs. Découvrez les personnes honorées par les organismes de Portneuf :

- Denise Dufour - Bibliothèque La Découverte (1)
- Gisèle Larochelle - Cercle de Fermières Portneuf (2)
- Jacques Bédard- FADOQ (3)
- Guylaine Frenette - Société Saint-Vincent-de-Paul (4)
- Adèle Fortin - ViActive (5)

La Ville de Portneuf avait elle aussi ses étoiles pour souligner l'implication particulière de certaines personnes en 2024 :

- Marcelle Thibault - Bibliothèque La Découverte (6)
- Annie Thibeault - Comité consultatif d'Urbanisme (7)
- Denis Godin - CCU et comité d'embellissement (8)
- Line Labrecque - Informatique au service des aînés (9)
- Colombe Bourque & Marie-Hélène Martin - Comité culture (10)
- Julie Lareault - Comité loisirs et événements et bibliothèque La Découverte (11)
- Jacques Bédard - FADOQ, Informatique, danse et "tousqui" (12)
- Diane Durand - ViActive, Saint-Vincent-de-Paul (13)
- Catherine Goyette - Comité loisirs et événements et bibliothèque La découverte (14)
- Alexandre et les bénévoles du Sentiers Récréatifs de Portneuf (15)

Un hommage tout spécial a également été rendu à la mémoire de Mélissa Darveau, une citoyenne engagée qui nous a quittés à la fin de l'année 2024. Son dévouement, sa gentillesse et sa présence lors de nombreux événements et dans le milieu du dek hockey, ont marqué tous ceux et celles qui ont eu la chance de la côtoyer.



LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

Inscris-toi à la Grande Journée des Petits Entrepreneurs !

C'est avec grand plaisir que la Ville de Portneuf vous invite à la toute première édition du Marché des Petits entrepreneurs de Portneuf.

Dans le cadre de la Grande Journée des Petits Entrepreneurs qui aura lieu le **samedi 7 juin** prochain, ce marché permettra aux jeunes de 5 à 17 ans de créer une petite entreprise et de découvrir dans le plaisir, l'expérience de devenir entrepreneur(e). Intégré à la Fête du Voisinage, l'activité se déroulera dans le stationnement du Centre culturel (297, 1re avenue, Portneuf), **de 10 h à 14 h**.

Une section de 10 tables sera réservée aux petits entrepreneurs qui s'inscriront. En cas de pluie, le marché des petits entrepreneurs sera transféré à l'intérieur du Centre culturel.



Tu as une idée ?

Pour t'inscrire à cet événement incroyable, visite le site internet des petits entrepreneurs et crée ton compte au : <https://www.petitsentrepreneurs.ca/fr/>.

Tu pourras ensuite sélectionner le Marché des petits entrepreneurs de Portneuf dans les choix. L'équipe du marché recevra automatiquement la liste des petits entrepreneurs inscrits à Portneuf.

Pour informations, n'hésite pas à contacter Christine au Service des loisirs au 418 286-3844 poste 12 ou par courriel au projetsloisirs@villedeportneuf.com



SAMEDI 7 JUIN 2025

La Ville de Portneuf vous invite à la Fête du voisinage le **samedi 7 juin 2025**, de **10 h à 14 h**, au stationnement du Centre culturel (297, 1re avenue) et au Parc des Générations.

Au programme

DJ, foodtruck, vente de garage, jeux gonflables et création d'art environnemental (land art) avec le comité Art Terre, une œuvre qui sera exposée dans un parc de la Ville. Plus de détails à venir.

Vente de garage - Réservez votre table

Une vente de garage aura également lieu. Il est possible de louer une table pour 20 \$ (taxes incluses, avec 2 chaises)*.

La période de réservation se fera jusqu'au au 18 mai 2025.

La réservation sera confirmée uniquement après paiement (chèque, comptant ou débit) à l'hôtel de ville durant les heures d'ouvertures. Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 et vendredi de 9 h à 12 h.

Pour plus d'informations : 418 286-3844 poste 12 ou projetsloisirs@villedeportneuf.com.

En cas de pluie, l'événement sera annulé et un remboursement sera effectué.

* Une table peut être mise gratuitement à la disposition des organismes de la Ville de Portneuf. Pour plus d'informations, veuillez contacter Christine Brochu.

BATEAUX DE CROISIÈRE

Voici l'horaire de passage des bateaux de croisière pour le mois de mai. Notez que cet horaire peut varier. Merci à monsieur Robert Julien de nous partager celle-ci avec nous.

Photo de Jacques Germain

NAVIRES	DATE	HEURES
VIKING NEPTUNE	Dimanche 4 mai	19 h 30 et 20 h 30
PEARL MIST	Dimanche 18 mai	19 h à 20 h



FORÊT NOURRICIÈRE

À mettre à votre agenda !

Le Comité d'embellissement et le Service des loisirs vous invitent le samedi 31 mai, de 9 h à 12 h, à la Forêt nourricière (422, rue Saint-Charles) pour une activité de préparation du terrain et de plantation d'arbres.



Apportez vos gants de jardinage et des chaussures adaptées ! Du matériel sera également fourni sur place. Bienvenue aux familles et aux enfants !

OUVERTURE DES PARCS

L'ouverture des différents parcs de la Ville est prévue au cours du mois de mai. Pour connaître la date officielle d'ouverture, suivez nos réseaux sociaux.



LES BOÎTES À LIVRES

Avec l'arrivée du printemps, les quatre boîtes sont dispersées dans la ville sont de nouveaux accessibles. Découvrez les livres qui y sont déposés et échangez ceux-ci pour permettre à d'autres citoyens d'en profiter.

Vous les retrouverez aux endroits suivants :

- La Chaloupe à l'observatoire ornithologique
- La Chapelle au Carrefour municipal
- L'arbre au parc des Ancêtres
- Le Moulin au Centre culturel



NOUVELLE PLATEFORME POUR LES INSCRIPTIONS

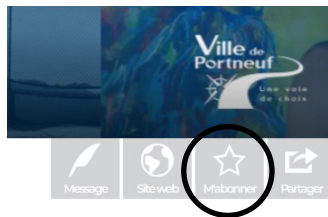
Les inscriptions aux activités de loisirs de la Ville de Portneuf se font désormais via la plateforme Qidigo, qui remplace l'ancien système Accès Cité Loisirs.

Veuillez noter que même si vous aviez un compte sur l'ancienne plateforme, vous devez créer un nouveau compte sur Qidigo.

Vous pouvez dès maintenant créer votre profil et celui des membres de votre famille en suivant les étapes ci-dessous.

Comment procéder :

- Créez un compte Qidigo à l'aide de votre adresse courriel (ou connectez-vous si vous en avez déjà un).
- Ajoutez les membres de votre famille à votre profil.
- Abonnez-vous à la Ville de Portneuf pour accéder à l'offre d'activités.



Liens utiles :

Créer un compte ou se connecter :

<https://www.qidigo.com/login>

S'abonner à la Ville de Portneuf :

<https://www.qidigo.com/u/Ville-de-Portneuf/activites/session>

Guide du processus avec Qidigo :

<https://aide.qidigo.com/fr/client-dun-organisme-qui-utilise-qidigo>

Pour toute question ou besoin d'assistance, communiquez avec le Service des loisirs.

Nous sommes disponibles pour vous aider.



BIBLIOTHÈQUE

HORAIRE

- Mardi: 18 h 30 à 20 h
- Mercredi: 13 h 30 à 15 h
- Jeudi: 18 h 30 à 20 h
- Samedi: 10 h à 11 h 30

BIBLIO MARMOT

Un dimanche par mois, la bibliothèque La Découverte ouvre ses portes spécifiquement pour les enfants âgés de 12 ans et moins. **Prochaine date** : 4 mai

NOUVELLE EXPOSITION

Au courant du mois de mai, vous aurez la chance de découvrir les toiles de Simone Vézina. Madame Vézina est une artiste peintre native de Saint-Raymond qui demeure depuis trois ans à la Coopérative de Solidarité La Résidence Portneuviennne. Professeure de peinture depuis plus de 25 ans, Mme Vézina a exposé ses œuvres dans tous les symposiums de la MRC de Portneuf, ainsi qu'à Kamouraska. **En exposition à la Bibliothèque la Découverte du 12 au 30 mai 2025.**



RETOUR EXPOSITION POTERIE

En avril, vous avez pu découvrir l'exposition des œuvres réalisées au courant de la session hiver 2025 dans le cours de poterie proposé par Patrick Roy.





**LOCAL DES JEUNES
de Portneuf**

Mercredi 10-12 ans : 17 h 30 à 19 h 30
Vendredi 12-17 ans : 18 h 30 à 21 h 30
Samedi 10-12 ans : 17 h 30 à 19 h 30
Samedi 12-17 ans : 19 h 30 à 21 h 30
Au Carrefour municipal
(durant les rénovations à la Base de Plein Air)

Ville de Portneuf
Une voie de choix

NOUVEAUTÉ : LES FÊTES LATINES

Le samedi 16 août, la Ville de Portneuf et Accès Travail Portneuf s'unissent pour vous offrir un tout nouvel événement : les Fêtes Latines ! Une occasion unique de découvrir la richesse des cultures latines présentes dans notre MRC.

Au programme: kiosques thématiques animés mettant en valeur la décoration, la cuisine, l'artisanat et les traditions latines. L'ambiance latine sera festive avec un DJ, un spectacle de danse, un pique-nique et bien plus encore !

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Nous recherchons des citoyens souhaitant s'impliquer dans le kiosque dédié à la culture québécoise. Vous pourriez y proposer des bouchées traditionnelles, des œuvres d'art, de l'artisanat, de la musique, des photos ou des éléments historiques.

Une idée? Envie de participer ? Contactez le Service des loisirs au 418 286-3844, poste 12, ou par courriel à projetsloisirs@villedeportneuf.com.

RETOUR SUR L'EXPOSITION DE PÂQUES

L'exposition de Pâques présentée par le comité Art Terre, dans le Parc des Berges, a suscité de nombreux commentaires positifs des citoyens et visiteurs. Merci à tous et au comité pour cette belle exposition.

D'autres projets sont à venir : restez à l'affût pour la prochaine exposition !



SAINT-VINCENT DE PAUL DE PORTNEUF

Le magasin d'occasion Chez Vincent ouvrira ses portes le samedi 10 mai 2025, de 9 h à 12 h, ainsi que le samedi 7 juin 2025, de 10 h à 14 h, lors de la Fête du Voisinage.

Le comité de la Société de Saint-Vincent de Paul de Portneuf rappelle que seuls les articles en bon état sont acceptés. Il est important de trier les dons avant de les déposer, en éliminant les articles brisés, sales ou en fin de vie, afin de réduire le temps de travail des bénévoles. Aucun article volumineux n'est accepté en raison de l'espace limité du local.

Deux points de dépôt sont disponibles pour les dons :

- Au Carrefour municipal (500, rue Notre-Dame)
- Au magasin Chez Vincent (110, rue de la Rivière)

Pour les dons plus fragiles (articles cassants), il est recommandé de laisser les boîtes ou sacs près de la porte du magasin de la rue de la Rivière.

Il est également demandé d'éviter d'utiliser les conteneurs situés aux stations-service, ceux-ci n'étant pas affiliés à la Société de Saint-Vincent de Paul et ne bénéficiant pas à la communauté locale.

CERCLE DE FERMIERES PORTNEUF

Prochaine rencontre : **19 mai 2025 à 19 h** au Carrefour municipal, 500, avenue de l'Église.

Ateliers tricot, crochet, partage : Des ateliers sont offerts aux membres les lundi et mercredi de 13 h 15 à 15 h 30 au Centre culturel de Portneuf, 297, 1re avenue.

Courriel : cerclefermieresportneuf@gmail.com

Tél. : 418 286-4825 ou 418 286-6804

Facebook : [CFQ Portneuf](#)

CHEVALIERS DE COLOMB PORTNEUF

Les Chevaliers de Colomb, est un organisme qui a pour but d'apporter une aide à la communauté. Un souper est prévu le 24 mai prochain. Réservez votre table avant le 16 mai 2025.

Pour plus de détails ou pour vous impliquer au sein de l'organisme, contactez Pierre Darveau au 418 913-1414 ou darpier59@gmail.com ou sur Facebook à CdeC629.

MARINA DE PORTNEUF

La saison 2025 à la Marina de Portneuf débutera prochainement.

Les propriétaires d'embarcation qui sont contribuables de la Ville de Portneuf peuvent bénéficier d'un rabais de 50 % sur les frais d'utilisation de la rampe de mise à l'eau, pour un accès journalier ou saisonnier.

Pour profiter de cette réduction, la présentation d'un compte de taxes municipales, d'une preuve de résidence et d'une pièce d'identité avec photo est requise.

Tarification de la rampe de mise à l'eau – Saison 2025

Items	Longueur bateau	Citoyens (taxes inc.)	Autres (taxes in.)
Rampe journalière	Moins 20'	20 \$	40 \$
	De 20' à 30'	27, 50 \$	55 \$
	Plus de 30'	35 \$	70 \$
Rampe saison	Moins 20'	201,21 \$	402,41 \$
	De 20' à 30'	273,07 \$	546,13 \$
	Plus de 30'	344,93 \$	689,85 \$

Pour obtenir plus d'information, il est possible de consulter la page Facebook de la Marina de Portneuf.

FADOQ - CLUB DE LA JOIE DE PORTNEUF

La FADOQ de Portneuf vous propose des activités pour les 50 ans et plus. Des rencontres sont organisées tous les jeudis à 13 h à la salle 1 du Carrefour municipal.

La prochaine soirée dansante a lieu le jeudi 8 mai.

Le lundi 16 juin, dès 10 h se déroulera l'assemblée générale du Club FADOQ.

La rencontre sera suivie d'un dîner offert gratuitement aux membres qui auront réservé.

Pour obtenir de l'information sur le club, réserver votre place, contactez Sylvie Lefebvre au 418 286-6079.

Bienvenue à tous!



Navette Or 2025

Transport collectif
intermunicipal et interrégional



Parcours C		
Départ AM	Villes et arrêts	Retour PM
8h00	Saint-Ubalde - Église	16h50
8h15	Saint-Casimir - Église	16h35
8h30	Saint-Marc-des-Carrières - Centre communautaire	16h25
8h50	Deschambault-Grondines - Église	16h05
9h00	Portneuf - Bibliothèque municipale	15h55
9h10	Cap-Santé - Abris-bus rue Déry	15h45
9h35	Québec - Laurier Québec	15h15
9h55	- Carré d'Youville	14h45

Parcours C

- Les jeudis :
16 janvier 8 mai 11 septembre
13 février 12 juin 9 octobre
13 mars 10 juillet 6 novembre
10 avril 14 août 11 décembre
- Destination :
Laurier Québec et vieux Québec
- Tarif :
5.00 \$ aller simple ou billets de la CTRP



Pour réserver votre place

Contactez-nous au

418-337-3686

ou sans frais

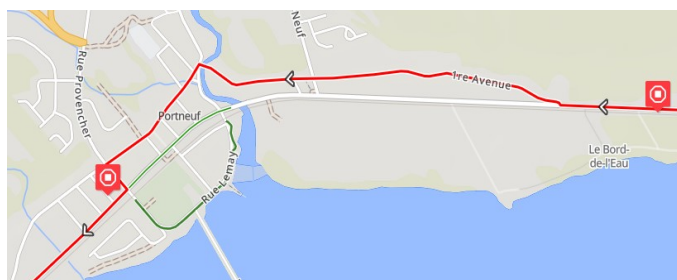
1-877-329-3686

5.00 \$ pour un aller simple ou billet de la CTRP

AVIS DE PASSAGE - COURSE À RELAIS

Le mardi 20 mai 2025, l'école Antoine-de-Saint-Exupéry traversera le territoire de la Ville de Portneuf dans le cadre de sa course à relais Québec-Montréal. Le passage se fera principalement sur la route 138, encadré par un dispositif de sécurité composé d'accompagnateurs, de cyclistes et d'un véhicule suiveur.

Merci de faire preuve de prudence aux abords du trajet et n'hésitez pas à les encourager.



Partager de la nourriture, c'est pour tout le monde!

Parce que la
meilleure sauce
à spag, c'est celle
qu'on partage!



Pas de gaspillage alimentaire grâce aux Frigos solidaires.

METS PRÉPARÉS : Indiquez la date de préparation SVP.

INFO 418 476-7203
frigo@solportneuf.org



FRIGO SOLIDAIRE DE PORTNEUF

Le frigo solidaire de la Ville de Portneuf est situé dans le stationnement du Centre culturel (bibliothèque) au 297, 1re Avenue.



LES MAMANS PHÉNOMÉNALES

GRUPE D'ENTRAIDE

Gratuit!
Avec l'adhésion
annuelle familiale
5\$/an.

Et si l'arrivée de bébé était plus difficile que prévue...

- Vous êtes enceinte et cela ne suscite pas la joie que vous attendiez?
- Les changements liés à l'arrivée du bébé vous semblent difficiles, au-delà de la fatigue causée par le manque de sommeil?
- Vous avez du mal à trouver le bonheur dans votre nouveau rôle de mère et souhaitez rencontrer d'autres femmes qui, comme vous, traversent une période difficile?

Ce groupe d'entraide est là pour vous!

Un groupe de soutien pour les futures et nouvelles mamans qui vivent avec des symptômes de dépression et/ou d'anxiété, avec ou sans diagnostic médical.

Des bénévoles et une intervenante s'occuperont des bébés pendant la rencontre.

Les mercredis, de 9h à 11h au CERF Volant à Pont-Rouge

Prochain groupe
7 mai au
25 juin 2025

Vous avez des questions?

Vous aimeriez vous inscrire?

Contactez Marie-Hélène Côté
animatrice-intervenante
mhco@cerfvolantdeportneuf.org
418-873-4557, poste 25



Centre d'entraide
et de ressources
familiales de Portneuf

À VENIR À PORTNEUF !

JOURNÉE DE L'ARBRE

24 MAI 2025

Distribution de jeunes plants
d'arbres feuillus et résineux

LE SAMEDI 24 DE 9 H À 12 H

Écobarils en vente sur place

Déplacé au garage municipal
en cas de pluie

Tous les détails à la page 10

VENTE DE LIVRES

24 & 25 MAI 2025

Vente de livres annuelle
de la bibliothèque

LE SAMEDI 24 DE 10 H À 15 H
LE DIMANCHE 25 DE 10 H À 12 H

Venez vous procurer des
livres à petits prix

À l'intérieur en cas de pluie

FÊTE DU VOISINAGE

7 JUIN 2025

Animations, vente de garage,
marché des petits entrepreneurs

DE 10 H À 14 H

Tous les détails à la page 14

RÉSERVEZ VOTRE TABLE AVANT LE 18 MAI

VENTE DE
GARAGE

JOURNÉE COLLECTIVE SANS ÉCRAN

25 MAI 2025

Organisé par la bibliothèque
Jeux de société

LE DIMANCHE 25 DE 10 H À 12 H

À l'extérieur s'il fait beau



LES ACTIVITÉS SE DÉROULENT AU 297, 1^{RE} AVENUE, PORTNEUF
VISITEZ WWW.VILLEDEPORTNEUF.COM POUR PLUS DE DÉTAILS

